



Avis de publication
Réunion d'information préalable (RIP)
avant étude d'incidences - Parc de 11 éoliennes à Honnelles

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 11 éoliennes d'une puissance totale maximale de 55 MW, sur des terrains agricoles situés entre Marchipont, Roisin et la frontière franco-belge, sur le territoire de la commune de Honnelles.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 8 mars 2023 à 19h00
Salle RUS Angreau, Place d'Angreau
7387 Honnelles
(Annule et remplace la RIP du 22 février)

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit pour le jeudi 23 mars 2023, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Honnelles, rue Grande, 1 à 7387 Honnelles.
- avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.

en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be